

Personnes âgées et handicapées

# La Maison de l'autonomie inaugurée



© F. Patou

« On n'en fera jamais assez pour les personnes âgées et handicapées. Elles ont des droits sur nous » rappelle André Vallini, président du Conseil général. « Quelles que soient leurs déficiences, ces personnes ont droit à la dignité, à la citoyenneté, à la vie sociale. Notre devoir est de favoriser leur accès à ces droits », précise Gisèle Perez, vice-présidente chargée des personnes

âgées et handicapées. Avec un budget de 250 millions d'euros en 2009, la solidarité envers les personnes âgées et les enfants et adultes handicapés est une priorité absolue du Conseil général et l'inauguration, le 25 mai dernier, de la Maison départementale de l'autonomie dans le quartier Europole à Grenoble a été l'occasion de le rappeler une fois encore. Ce nou-

vel outil de « haute qualité d'usage », conçu pour une totale accessibilité à toutes les personnes, regroupe depuis six mois l'ensemble des services centraux dédiés aux personnes âgées et handicapées. Ce guichet unique, qui fonctionne en réseau avec les services autonomie situés sur les 13 territoires du Conseil général de l'Isère, a pour premier objectif de faciliter les démarches des personnes et des familles. Il est aussi ouvert à tous les professionnels et au grand public qui ont besoin de s'informer sur les aides et structures existantes... En 2008, la MDA a instruit 12 750 demandes d'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) à domicile et 35 500 demandes d'aide et prestations pour les enfants et adultes handicapés.

**>> Contacts : 0800 800 083 (appel gratuit) ou 04 38 12 48 48 (appel gratuit d'un poste fixe).**

## Agriculture Aux côtés des producteurs laitiers



© F. Patou

L'Isère est le deuxième département producteur de lait de la région Rhône-Alpes et le premier fabricant français de produits lactés. Face à la crise qui a secoué les éleveurs laitiers, le Conseil général a rencontré, le 27 mai dernier, l'ensemble des organisations professionnelles agricoles iséroises (Chambre d'agriculture, FDSEA, Coordination rurale...) pour leur apporter son soutien. « L'agriculture est une activité qui compte en Isère et qui doit être préservée, indiquait Christian Nucci, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture (photo). Car au-delà de l'aspect économique, elle est une composante essentielle de l'aménagement du territoire et de l'entretien de l'espace. »

## Femmes élues Des journées d'études



L'urbanisme, l'architecture, la gestion de l'énergie et tous les thèmes qui concernent le développement durable... Depuis septembre 2008, l'Association des femmes élues de l'Isère – elles sont 3 000 en Isère – organise des journées d'étude pour les maires, adjoints et conseillers municipaux de l'Isère. « L'objectif est de partager nos pratiques pour que chacun puisse mener à bien ses projets », explique Brigitte Périllié, conseillère générale et présidente de l'AFEI depuis décembre 2007. A Voiron, L'Isle-d'Abeau, Péage-de-Roussillon et Villard-de-Lans, quatre rencontres ont déjà eu lieu et ont rassemblé en moyenne entre 50 et 100 participants. La prochaine se tiendra le 15 octobre prochain (lieu à définir) avec pour thème : la démocratie.

**>> Contact : 04 76 63 10 56.**

## Transports

### A la rentrée, prenez le car !

Finis les embouteillages, le stress et les multiples tours et détours pour trouver une place où se garer : cette année, pour aller travailler, je prends le car ! A la rentrée 2009, plusieurs bonnes raisons peuvent vous inciter à faire ce choix. La première est la rapidité des déplacements. Le Conseil général a lancé cinq lignes Express qui fonctionnent comme de véritables RER routiers : Voiron-Grenoble-Crolles, Bourgoin-Villefontaine - Lyon Part-Dieu, Tencin-Grenoble, Vizille-Grenoble et Crémieu-Lyon. Ces lignes ultrarapides qui roulent sur autoroute ont un nombre limité d'arrêts et un service optimum d'un car toutes les dix minutes aux heures de pointe et un toutes les heures le reste de la journée. Elles sont spécialement destinées aux salariés. L'autre



DRH

intérêt est économique. Un panel de tarifs et des formules d'abonnement très attractives sont proposés à chaque type d'usager : ticket à l'unité et Pass 1 jour pour les voyages occasionnels, Pass mensuel et Pass annuel pour ceux qui empruntent le car régu-

lièrement. Enfin, des conventions transports ont été signées avec 160 entreprises iséroises. Elles permettent de réduire de 60 % le coût des abonnements des salariés qui prennent le car quotidiennement.

**>> Allô Transisère : 0820 08 38 38.**